

M. Clark: Si?

M. Blenkarn: Madame le Président, puisqu'il en est ainsi, ma question supplémentaire s'adresse, bien entendu, au ministre des Finances. Le «si» qu'a employé le président du Conseil du Trésor rend l'affaire encore plus curieuse.

Le ministre des Finances a dit qu'il avait entrepris une étude sur les gains de capital. Renverra-t-il cette étude au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques? Permettra-t-il au président du Conseil du Trésor, qui est l'auteur d'un livre sur la «fiscalamité», c'est-à-dire les effets catastrophiques de l'impôt sur les gains de capital, ses effets nocifs sur le monde des affaires, ses répercussions inflationnistes, et ainsi de suite...

Des voix: La question!

M. Blenkarn: ... de témoigner au comité?

M. Hees: Son livre sous le bras.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je peux supprimer le «si» dans la question du député et lui dire que nous sommes en train de faire une étude sur les gains de capital. Si je me rappelle bien, cette étude a été entreprise par mon prédécesseur et elle est donc bien en train. Quand elle sera terminée, je verrai s'il y a lieu de la renvoyer au comité. Cela semble être une bonne idée.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE COÛT DU CHANGEMENT D'EMPLACEMENT DES BUREAUX DU MAAC À CHARLOTTETOWN

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. En répondant à une autre question, il a dit qu'il en coûterait moins cher de construire l'immeuble du ministère des Affaires des anciens combattants à Charlottetown dans le centre-ville plutôt que sur le front de mer.

Comme cela ne concorde pas avec les renseignements que nous avons, le ministre acceptera-t-il de déposer les chiffres dont il dispose à la Chambre pour montrer pourquoi il en coûterait moins cher? S'il ne peut pas le faire, retirera-t-il sa déclaration et reconnaîtra-t-il son erreur?

Des voix: Bravo!

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je le répète, cette décision a été prise sur le conseil des fonctionnaires du ministère des Travaux publics.

Une voix: Déposez les renseignements.

M. Cosgrove: Je les déposerai volontiers pour la gouverne du député qui a posé la question et de l'ensemble de la Chambre.

Privilège—M. Domm

● (1500)

PARCS CANADA

LE REPORT DU DÉMÉNAGEMENT À PETERBOROUGH

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor et fait suite à des questions semblables qu'on a posées tantôt au ministre.

Répondant à une de ces questions, le Président du Conseil du Trésor a dit que c'était le gouvernement Clark qui avait décidé de ne pas reporter le transfert à Peterborough des bureaux de Parcs Canada. Le ministre pourrait-il confirmer si c'est exact et, si oui, voudrait-il nous expliquer pourquoi il contredit ainsi le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement, selon qui c'est nous qui avons décidé de reporter ce transfert? Qui a raison?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, je renvoie le député au hansard d'hier soir où il pourra lire la réponse donnée à ce sujet par le secrétaire parlementaire au moment de l'ajournement.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. DOMM—LE DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE PARCS CANADA—LA DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE AU COUR DU DÉBAT D'AJOURNEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je veux soulever la question de privilège au sujet des propos tenus hier soir à la Chambre par le secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement (M. Simmons). Le député a relevé une déclaration que j'ai faite le 3 août 1979, mais il l'a rapportée d'une façon tout à fait inexacte, comme tout député pourra le vérifier.

Je voudrais vous lire ce qu'il a dit. Un député de notre côté en a justement parlé tantôt. Hier soir, lors du débat de la motion d'ajournement, le secrétaire parlementaire du ministre a déclaré:

... j'en conclus qu'il...

C'était de moi qu'il parlait.

Mme le Président: A l'ordre. Un peu de silence s'il vous plaît, afin que nous puissions entendre le député.

M. Domm: Je peux comprendre, madame le Président, pourquoi ils préférèrent ne pas écouter.

Le secrétaire parlementaire du ministre a dit:

... que c'est l'administration dont il faisait partie...

Il parlait de moi.

... qui a retardé le déménagement pendant dix mois...